

# FICHE 6

## Dreyfus défendu.

Dreyfus condamné, sa famille n'eut qu'un objectif : lui permettre – pour lui, pour ses enfants, pour le nom des Dreyfus – de faire éclater son innocence. Mathieu Dreyfus, le frère du capitaine, prit la décision d'y consacrer tout son temps et, pour y réussir, de trouver le traître à la place duquel Alfred Dreyfus avait été condamné. Se heurtant à autant de refus qu'il avait fait de démarches, enquêtant partout où il le pouvait, il n'aboutit guère.

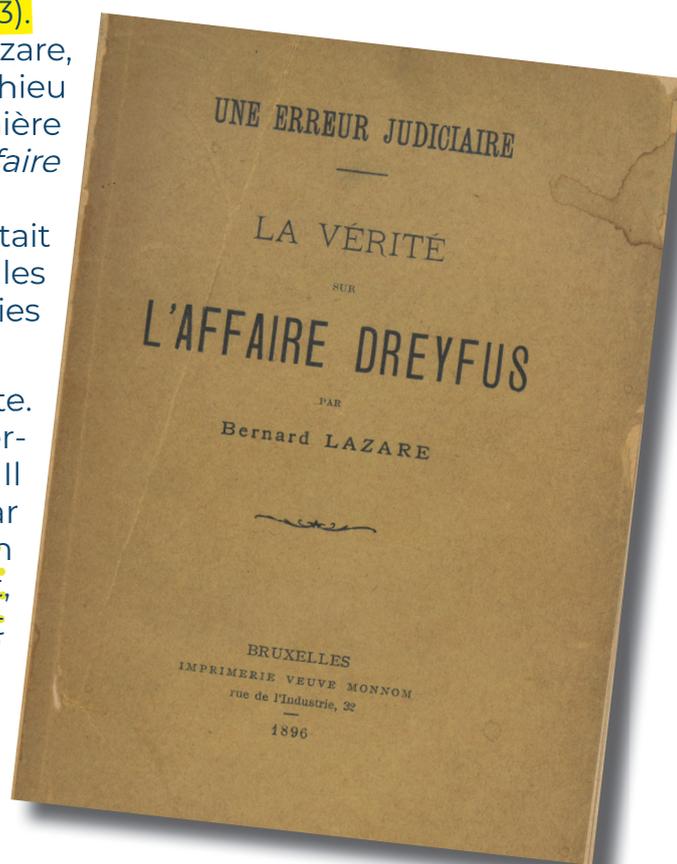
À bout d'idées, à bout de forces, il eut même recours à une spirite qui, en hypnose, avait de troublantes visions.

En septembre 1896, inquiet que le silence n'ensevelît son frère, il eut l'idée de faire publier, en passant par un petit journal du Pays de Galles, la fausse nouvelle de son évasion. La nouvelle se répandit dans le monde entier et le cas du capitaine revint à la une des journaux. Une fausse nouvelle qui eut une conséquence terrible : la mise au fer de Dreyfus (voir fiche 5). Mais cette fausse nouvelle permit aussi la publication d'un fac-similé du fameux bordereau à l'origine de toute l'affaire (voir fiche 2) qui permettait ainsi d'avoir une base pour comparer l'écriture de Dreyfus avec la pièce incriminée et, surtout, de faire commettre à l'État-major la regrettable bêtise d'inspirer quelques articles qui, pour prouver la culpabilité de Dreyfus, révélaient pour la première fois et ouvertement, l'illégalité commise au procès de 1894 (voir fiche 3).

C'est après cette publication que Bernard Lazare, sur la base des documents que possédait Mathieu Dreyfus, dont il s'était rapproché, publia la première brochure en défense de Dreyfus : *La Vérité sur l'affaire Dreyfus*.

Lazare se heurta à une opinion publique qui n'était pas prête à l'écouter et la brochure, comme les preuves que présentait Lazare, furent ensevelies sous les cris puis sous le silence.

Il faudra attendre un an pour que l'Affaire ressorte. C'est le vice-président du Sénat, Auguste Scheurer-Kestner qui fut ce second « lanceur d'alerte ». Il avait été convaincu de l'innocence de Dreyfus par l'avocat Louis Leblois auquel s'était confié son ami d'enfance, le lieutenant-colonel Picquart, chef du bureau des renseignements. Picquart avait découvert l'année précédente qu'il existait un autre traître – Esterhazy – et fut bientôt convaincu que c'est à la place de ce nouveau traître que Dreyfus avait été condamné. Il en avait alors informé ses chefs, non pas tant parce qu'il voulait sauver un innocent que parce qu'il craignait que la famille Dreyfus, qu'il faisait surveiller, découvrit ce que lui-même avait découvert et ne le révélât... L'armée, craignait-il, ne s'en relèverait pas. Révélant ce qu'il savait à Leblois, Picquart lui avait demandé de n'en pas parler et surtout pas aux Dreyfus. Mais Leblois, ne pouvant garder un si lourd secret et bouleversé de savoir qu'un innocent souffrait à l'île du Diable, n'avait pas tenu parole et, se confiant à Scheurer-Kestner, l'avait engagé à agir en lui demandant sa parole de ne jamais révéler sa source. Scheurer-Kestner à son tour avait publiquement déclaré sa conviction, avait affirmé qu'il possédait les preuves de l'innocence de Dreyfus et tentait de gagner du temps en espérant être au plus vite libéré par Picquart de sa promesse. Une libération qui ne viendra pas...



1895-1896

1897

Par chance, un incroyable concours de circonstances permit aux Dreyfus de découvrir l'identité du traître. Passant devant une affiche faite à la demande de Mathieu Dreyfus et qui mettaient en parallèle l'écriture de Dreyfus et celle du bordereau, un courtier, Jacques de Castro, reconnut l'écriture de son indelicat client Esterhazy et courut en informer la famille Dreyfus.

Le 15 novembre 1897, Mathieu dénonçait Esterhazy. Une instruction fut ouverte, un procès décidé... instruction et procès pensés dans l'unique but d'innocenter celui qu'on savait coupable pour ne pas avoir à rouvrir une affaire dont l'innocence proclamée de Dreyfus eût été la proclamation de la culpabilité du général Mercier et de l'État-major compromis en 1894. Le 12 janvier 1898, au terme d'une mascarade de procès, Esterhazy était acquitté sous les hourras de la foule.

Cet acquittement du traître équivalait à une seconde condamnation de Dreyfus et surtout à la clôture définitive de l'Affaire dans la mesure où la loi ne permet pas de rejuger pour un même crime un acquitté. Il était donc nécessaire d'agir fermement – révolutionnairement (voir fiche 7) – pour obliger à rouvrir une affaire close. Cette décision, seul ou presque, Zola la prendra et le 13 janvier 1898, il publiait dans *L'Aurore* son « J'Accuse... ! » qui établissait les responsabilités et surtout forçait le gouvernement à rouvrir l'affaire.



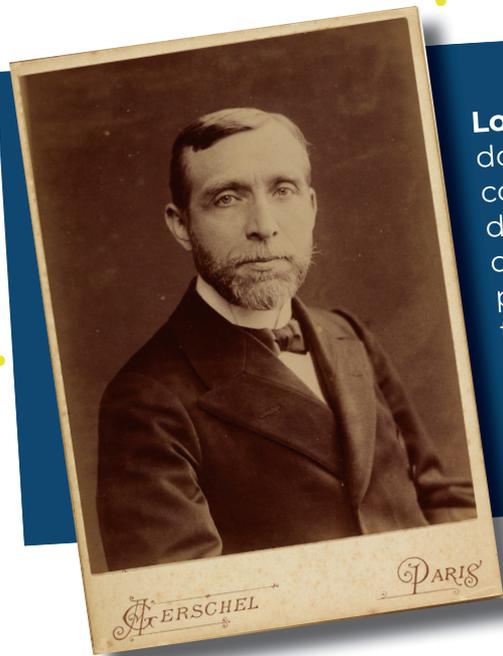
**Mathieu Dreyfus** (1857-1930), frère d'Alfred Dreyfus qui, dès l'arrestation de son frère n'eut plus qu'un objectif : tout faire pour réparer l'erreur et faire connaître son innocence. Sans compter, Mathieu consacra toute son énergie à atteindre son objectif. Il fut vraiment, ainsi que l'écrivit Bernard Lazare, le « frère admirable ». Il a laissé des souvenirs passionnants sous le titre de : *L'Affaire telle que je l'ai vécue*.



**Bernard Lazare** (1865-1903), le premier des dreyfusards. Engagé dès le début de 1895, il publia plusieurs brochures en défense de Dreyfus et mena une active lutte contre la bêtise antisémite. Israélite, il s'affirma bientôt Juif et pensera des solutions pour son peuple qui le feront rejoindre le Comité d'action sioniste. Il fut un combattant de toutes les justes causes et finira sa vie misérablement, son engagement pour Dreyfus faisant de lui, du jour au lendemain, « un paria ».

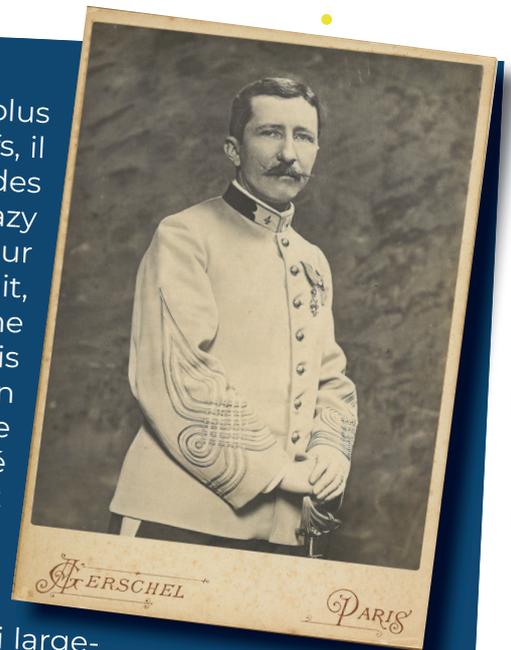


**Auguste Scheurer-Kestner** (1833-1899), une des grandes figures de la République. Convaincu, il s'engagea corps et âme parce qu'il était inimaginable qu'un innocent demeure sous le coup d'une condamnation injuste. Engagé mais ne pouvant dire tout ce qu'il savait, tenu par la promesse qu'il avait faite de ne pas découvrir sa source, il devint la cible d'une presse déchaînée. Partisan d'une action uniquement légale, il vivra mal le « J'Accuse... ! » de Zola et, malade, décédera le jour même de la grâce de Dreyfus (voir fiche xx).



**Louis Leblois** (1854-1928), avocat et ami d'enfance de Picquart dont il était le conseil. C'est à lui que Picquart, inquiet, avait confié le secret de sa découverte de l'innocence de Dreyfus et de la culpabilité d'Esterhazy en lui demandant de n'en parler qu'à la condition que sa vie soit un jour menacée. Leblois ne respectera pas sa promesse et en parlera à Scheurer-Kestner qui fera part à tous de sa conviction. Par la suite, quand l'État-major se retournera contre Picquart, devenu dangereux, il sera l'objet d'une accusation de complicité dans un crime de faux et d'usage de faux.

**George Picquart** (1854-1914). Militaire prometteur, un des plus jeunes – si ce n'est le plus jeune – dans ses grades successifs, il avait été appelé en 1895 à prendre la direction du bureau des renseignements. Ayant découvert la culpabilité d'Esterhazy puis l'innocence de Dreyfus, il s'en était ouvert à ses chefs, leur demandant d'agir avant que n'agissent les Dreyfus qu'il savait, pour les surveiller, être en passe de découvrir la vérité. On ne l'avait pas suivi, lui avait demandé de se taire, ce qu'il fit. Mis tout de même à l'écart, il respectera l'ordre donné de ne rien dire – hormis la confiance faite à Leblois contre la promesse de ne rien révéler – et sera bientôt exclu de l'armée et accusé de faux et d'usage de faux. C'est à ce moment – surmontant passagèrement son antisémitisme – qu'il s'engagera aux premières lignes du camp dreyfusard et deviendra le héros des partisans de la révision du procès d'Alfred Dreyfus et le responsable de tous les maux pour le camp adverse. Il sera ainsi largement attaqué et, artiste, célibataire, il sera l'objet de fréquentes attaques homophobes. Après l'Affaire, en 1906, il deviendra ministre de la Guerre dans le gouvernement Clemenceau.



**Ferdinand Walsin Esterhazy** (1847-1923), le traître ! Escroc, opportuniste, prêt à tout pour gagner l'argent nécessaire au maintien de son formidable train de vie, il est l'auteur du bordereau qui avait fait condamner Dreyfus. Dénoncé par Mathieu Dreyfus, il fut protégé par l'État-major et acquitté après une mascarade de procès. Il fuira en Angleterre où il gagnera sa vie en se livrant à l'activité dans laquelle il montrait le plus grand des talents : l'escroquerie.

### Pour prolonger :

- Mathieu Dreyfus, *L'Affaire telle que je l'ai vécue*, Paris, Grasset, Cahiers rouges, 2017.
- Philippe Oriol, *L'Affaire Dreyfus de 1894 à nos jours*, Paris, Les Belles Lettres, 2014.

### **Le J'Accuse de Roman Polanski est-il fidèle à la vérité historique ?**

Non ! comme assez souvent quand le cinéma s'empare de l'Histoire. Il est normal qu'un film ne puisse être exact et que pour aider une narration qui doit être rapide, certains épisodes doivent être supprimés, certains détails « arrangés » pour aider à une meilleure compréhension. Ainsi, dans le film, le bordereau encadré dans le bureau est une invention qui a le mérite de rendre le propos plus efficace. De plus, souvent, un film qui parle d'Histoire cherche à offrir une variation, une interprétation qui est celle du réalisateur du fait narré sans avoir l'ambition de dire l'Histoire.

Le problème du film de Polanski est qu'il a une autre ambition : celle de faire au cinéma l'histoire de l'affaire Dreyfus comme l'indiquent le souci poussé à l'extrême de ressemblance des acteurs avec les personnages réels et surtout ce premier écran qui, par un texte, nous dit que tous les faits présentés et tous les personnages sont réels.

Il pose alors problème parce qu'il présente un Picquart dont la personnalité et l'histoire sont pour le moins magnifiées et que Polanski a pris au premier degré la question du héros qui fut avant tout une stratégie dreyfusarde.

Picquart n'a pas rechigné de transmettre en 1894 le dossier secret dont il avait conseillé l'usage ; Picquart n'a pas été ému à la lecture des lettres de Dreyfus à l'île du Diable dont il a participé à renforcer le cruel traitement ; Picquart ne s'est pas révolté contre ses chefs pour faire valoir le Droit et a au contraire accepté l'ordre donné de se taire ; et Picquart a surtout, ce que le film ne montre pas, empêché les dreyfusards d'agir en les empêchant pendant de longs mois de faire usage des preuves que contenait son dossier. De même, si son antisémitisme est montré, il est atténué et rien n'est dit dans le film de la manière dont il se conduira à l'égard de Dreyfus qu'il considérait comme un lâche parce que Juif. Et enfin, contrairement à ce que laisse entendre le film, ce n'est certes pas lui qui souffla à Zola le « J'Accuse... ! ». La scène qui l'évoque n'a jamais existé et Zola prit sa décision seul, parce qu'elle était nécessaire, et, seul, il l'assuma (voir fiche 7).

Pour aller plus loin : Philippe Oriol, *Le Faux ami du capitaine Dreyfus. Picquart, l'Affaire et ses mythes*, Paris, Grasset, 2019 et <https://affaire-dreyfus.com/jaccuse-de-polanski/compte-rendu>



# Activités élèves

## Avant la visite

**1** Voici un extrait des souvenirs de Mathieu Dreyfus. Comment y traduit-il la solitude de sa famille ?

Que pensez-vous de la stratégie qui est la sienne pour remplir la mission qu'il s'est fixée ?

Après la dégradation, le vide se fit autour de nous. L'agitation fiévreuse de la lutte, avec ses alternatives d'espairs et de désespérances, avait disparu.

Le silence, un silence de mort, planait sur nous. Il nous semblait que nous n'étions plus des êtres comme les autres, que nous étions comme retranchés du monde des vivants, frappés au cœur par un mal mortel.

Quelques intimes, par compassion, continuaient à nous apporter, rue de Châteaudun, des paroles consolatrices.

Ils me donnaient l'impression de gens qui croyaient la lutte impossible, l'affaire définitivement classée.

Je compris ma tâche ainsi : entreprendre, sans me lasser jamais, sans me laisser rebuter par rien, une campagne personnelle de propagande dans tous les milieux où je pouvais pénétrer ; y faire des recrues ; demander à ces recrues et à tous nos amis d'agir à leur tour dans leurs milieux, par une propagande active, et enfin chercher le coupable.

**2** Sur la base de cet autre extrait des souvenirs de Mathieu Dreyfus, rédigez son interview à propos de la découverte de Jacques de Castro.

Le 6 ou 7 novembre, un des fils de M. Hadamard vint me chercher.

Un ami devait me donner, au domicile de son père, un renseignement de la plus haute importance.

J'y trouvai M. Oberndoerffer, qui était chargé de me faire de la part de M. de Castro, banquier, la communication suivante :

M. de Castro, en se promenant la veille au soir sur les boulevards, avait acheté un placard contenant le fac-similé du bordereau et des lettres de mon frère. Lorsqu'il le regarda, il eut, comme il dit, un éblouissement, en constatant que l'écriture du bordereau était l'écriture d'un de ses anciens clients, officier français.

Il rentra précipitamment chez lui, chercha des lettres de l'officier, les compara à l'écriture du bordereau : les deux écritures étaient identiques.

M. de Castro m'offrait de me faire voir des lettres de son ancien client, à deux heures de l'après-midi, dans son cercle, boulevard Montmartre.

Je promis d'être exact au rendez-vous, et je rentrai chez moi, extrêmement ému.

A deux heures j'étais au cercle du boulevard Montmartre, M. de Castro et M. Oberndoerffer m'attendaient dans un petit salon particulier.

M. de Castro avait étalé sur une table le fac-similé du bordereau, encadré en haut, en bas, à droite et à gauche par des lettres.

M. de Castro me dit : « Regardez ».

Je fus immédiatement frappé par l'extraordinaire ressemblance des écritures.

J'étudiai fiévreusement, mais avec soin et longuement, les détails de l'écriture des lettres.

Je recherchai dans ces lettres les singuliers doubles *ss*, les points sur les *i* presque toujours reliés à la lettre suivante, les *g* en forme d'*y*, les doubles *tt* séparés du bordereau.

Je trouvai successivement dans ces lettres toutes les singularités de l'écriture du bordereau puis dans le bordereau les singularités de l'écriture des lettres.

Je les y trouvai toutes.

C'était l'identité même. C'était l'écriture du coupable.

Et ce ne fut qu'après ce minutieux contrôle que je me préoccupai de la signature qui se trouvait au verso des pages. Ces lettres étaient signées : Esterhazy.

Je ne connaissais pas ce nom. Jamais je n'avais entendu parler d'Esterhazy.

Je demandai à M. de Castro quelques renseignements sur lui.

J'appris qu'Esterhazy était un chef de bataillon, en non-activité, qui avait appartenu au 74<sup>e</sup> régiment d'infanterie en garnison à Rouen.

Il avait une détestable réputation. C'était un joueur, toujours à court d'argent, qui avait commis de nombreuses escroqueries.

Mais subitement une profonde angoisse me serra le cœur.

Si Esterhazy n'était pas la même personne que celle que soupçonnait M. Scheurer ?

J'avais passé, depuis la publication du *Matin*, de nombreuses heures, la loupe à la main, à scruter, à étudier le bordereau.

Or, je venais de constater que les caractéristiques de cette écriture bizarre, ce que les experts appellent des idiotismes, se trouvaient dans l'écriture des lettres et réciproquement, que ces deux écritures étaient les mêmes dans leur aspect général et dans leurs détails, qu'elles étaient identiques.

Il n'y avait pas de doute pour moi. C'était Esterhazy qui était l'auteur du bordereau. C'était Esterhazy le coupable.

Et si M. Scheurer en soupçonnait un autre ?

Je courus chez lui — je lui criai : « Je vais vous dire le nom du traître. C'est Esterhazy.

— Oui, répondit M. Scheurer — c'est lui. »

**3** Pendant les longues semaines qui précédèrent la dénonciation d'Esterhazy par Mathieu, entre juillet et novembre 1897, Scheurer-Kestner, ne pouvant parler et montrer les preuves que lui avait montrées Leblois, devint la risée de la presse et l'objet de toutes les insultes. Il n'y eut à ce moment-là que deux journaux pour lui laisser la parole et le défendre : *Le Figaro* et *L'Aurore* (voir le dossier Une affaire de presse). Ils relayèrent ses informations et prirent sa défense, comme le fit Zola avec le premier article qu'il publia sur l'Affaire et qui marque le début de son engagement (voir fiche 7).

- Dans le dessin suivant, comment est moqué le silence de Scheurer-Kestner ?
- Comment expliquez-vous le costume de Fernand de Rodays, directeur du *Figaro* ?
- Comment, avant même de les connaître, sont discréditées les preuves de Scheurer-Kestner ?



SCHEURER-KESTNER. — Encore un roulement de tambour et vous saurez la vérité.

*Le Pilori*, 5 décembre 1897.

Dans cet autre dessin se trouve à côté de Scheurer-Kestner Georges Clemenceau, directeur politique de *L'Aurore*.

- Qui est le personnage à gauche ? Comment l'identifie-t-on ?
- Que représente le personnage coiffé d'un casque ? Que veut traduire ici le dessinateur ?
- Que représente le personnage à droite, derrière Clemenceau ? Que fait-il ? Quels sont les stéréotypes auxquels a ici recours le dessinateur ?



**Le concert des syndiqués**

- 4 Voici, parmi des centaines, deux images représentant le lieutenant-colonel Picquart.
- Que veut exprimer ici le dessinateur ? À quels procédés a-t-il recours pour cela ?
  - Qui sont les dessinateurs, Adolphe Gumery et Adrien Barrère ? Vous proposerez pour chacun une courte biographie.



• Comment, dans cet autre dessin, Picquart est-il représenté ? Quel est le sens de cette attaque ?



Les « têtes de Turc », Carte postale dessinée par Barrère, [1906].

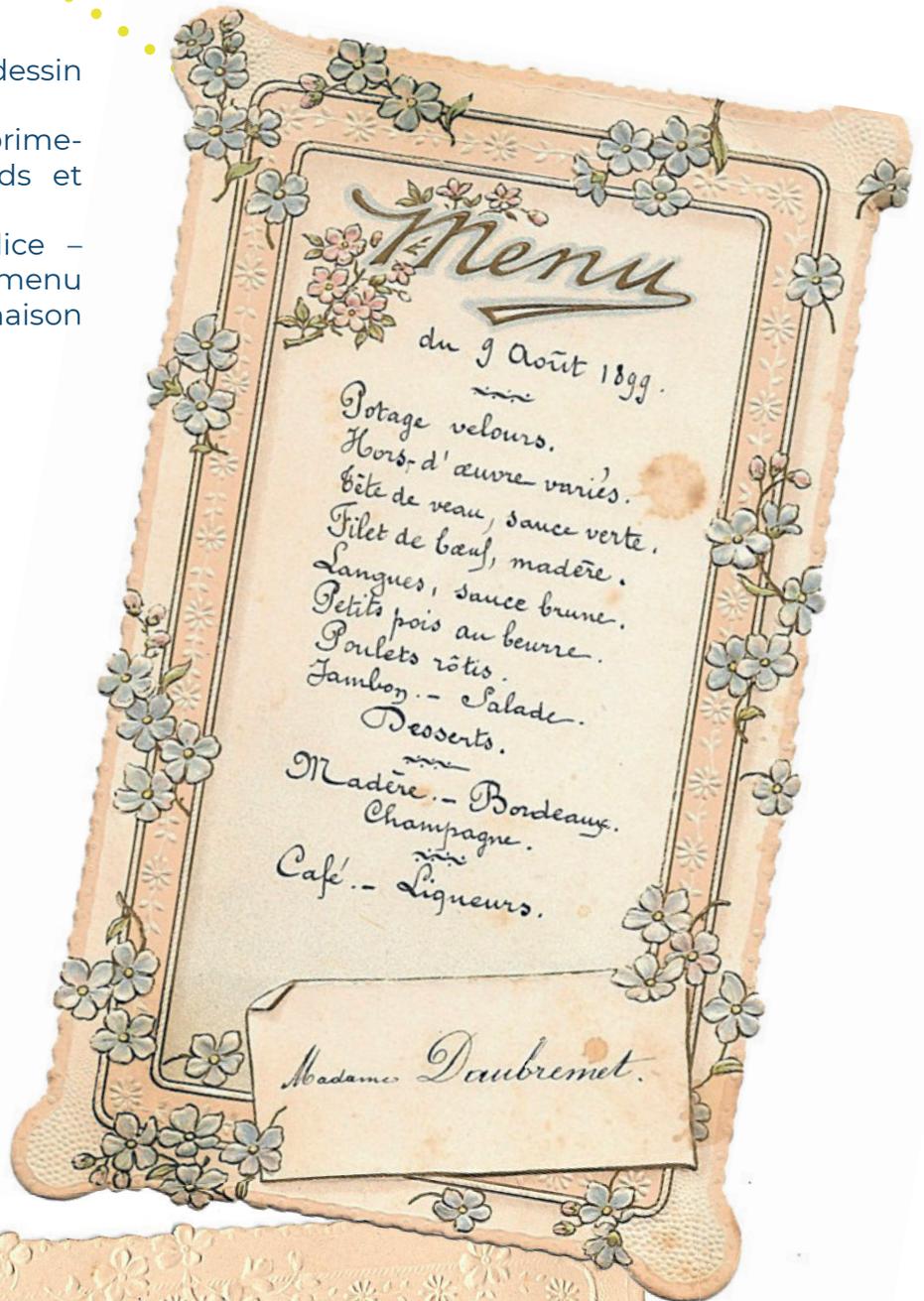
Pendant la visite

5 Retrouvez dans le musée deux autres représentations de Picquart. Comment cette même idée y est-elle développée ?

6 Retrouvez dans le musée le dessin de Caran d'Ache : *Ils en ont parlé !*

Comment le dessinateur y exprime-t-il la division entre dreyfusards et antidreyfusards ?

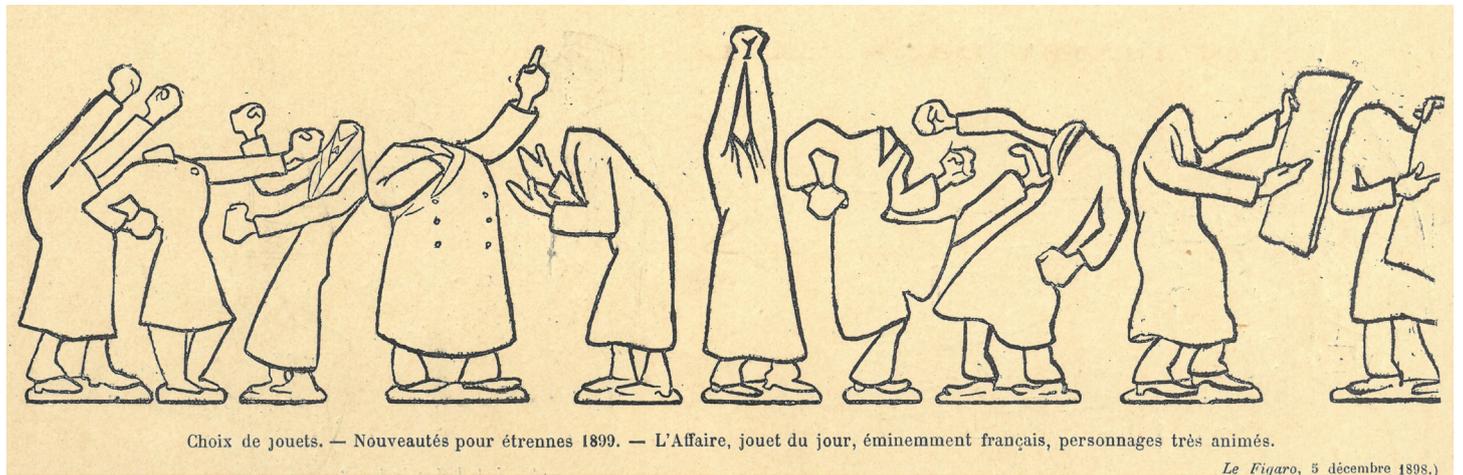
Pour vous aider, un petit indice – qui n'est pas dans le musée –, menu d'invitation d'une maîtresse de maison à ses amis :



- Comparez le dessin de Caran d'Ache avec les trois représentations à la suite.
  - Comment les différents auteurs traduisent-ils cette même idée ?
  - Comment la folie qui semble s'être emparée de la population y est-elle traduite ?
  - Comment le procédé humoristique y est-il articulé ?
- Qui est Pépin ? En vous aidant d'internet dressez-en une rapide biographie.
  - Qui est Caran d'Ache, auteur du dessin suivant ? En vous aidant d'internet, dressez-en une rapide biographie.



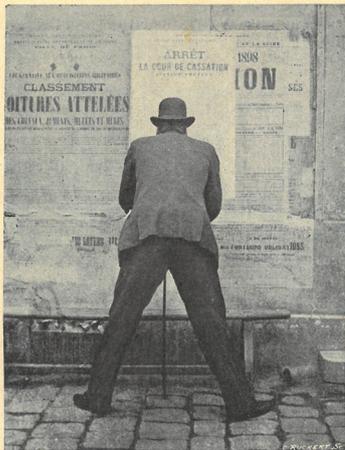
Le Grelot, 30 janvier 1898. Dessin de Pépin.



Choix de jouets. — Nouveautés pour étrennes 1899. — L'Affaire, jouet du jour, éminemment français, personnages très animés.

Le Figaro, 5 décembre 1898.)

Le Figaro, 5 décembre 1898. Dessin de Caran d'Ache.



— Ah! Ah!



— Tiens, tiens!



— Voilà qui est raide.



— Admirable!  
— Indigne!



— Les preuves sont irréfutables.



— Mais pourtant, le bordereau...



— Ah! il est innocent?



— Ah! il est coupable?



Le vrai pacificateur.

**7** Si la presse put, de manière humoristique, représenter ces divisions, c'est par de véritables affrontements et parfois par des scènes d'émeute et de lynchage qu'elles se traduisent. Zola, échappa ainsi à plusieurs reprises, pendant son procès (voir fiches 7 et 8), d'être jeté à la Seine et, en janvier-février 1898, de nombreuses manifestations eurent lieu au cours desquelles les cortèges s'en prirent à des personnalités dreyfusardes ou à des passants visés parce que juifs. En Algérie, alors département français, ce furent de véritables « progroms » auxquels se livrèrent les colons antisémites.

À Boufarik, une femme juive, tenant son enfant dans les bras, est maltraitée par les manifestants ; elle cherche à protéger le petit être qu'elle est en train de nourrir ; on le lui arrache de la poitrine et le jette par terre avec une férocité inouïe. La pauvre femme n'a dû son salut qu'à l'intervention d'un officier.

*Le Siècle*, 1er février 1898.

Un jeune homme israélite vint à passer. Il est immédiatement pris par les émeutiers qui le terrassent et lui brisent le crâne à coups de souliers. [...] La femme du Chamass, qui venait d'accoucher depuis deux heures, et qui poussait, de la chambre attenante à la synagogue [du faubourg Bab-el-Oued], des cris plaintifs, attira l'attention des vandales qui, au nombre de trois cents, se ruèrent sur elle et essayèrent de l'étrangler.

Les manifestants (!) se retirèrent, la croyant morte, et mirent le feu à la synagogue, dont les ruines fument encore.

*L'Univers israélite*, 4 février 1898.

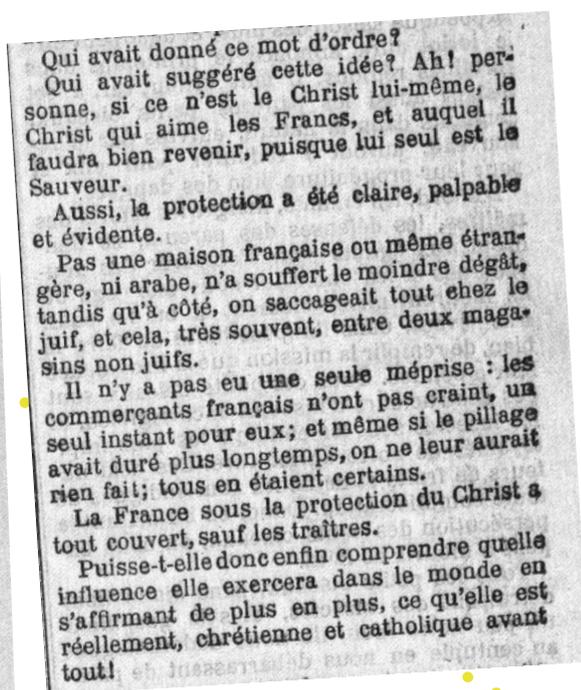
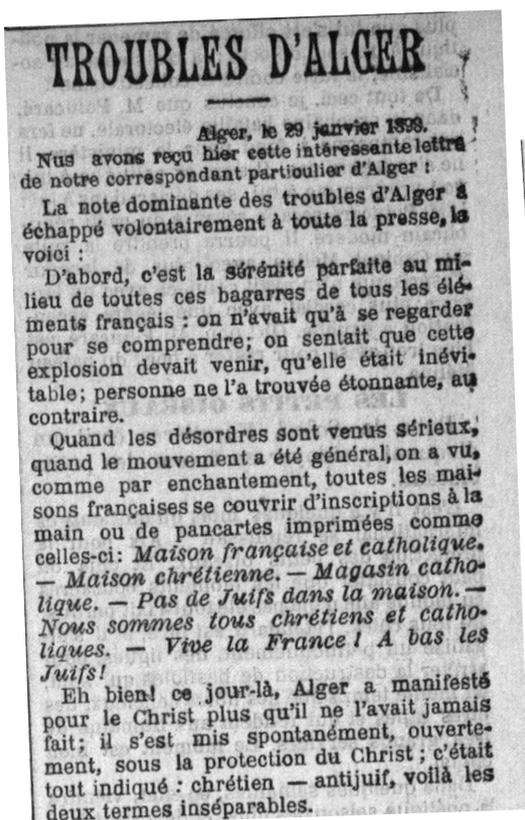
M. Chebat, horriblement blessé à coups de pierre, est mort après six heures d'atroces souffrances ; un autre, M. Azoulay, qui a été frappé de coups de couteau, est dans un état désespéré ; deux autres, nommés Adda Aaron et Zeraffa, ont été blessés, mais moins grièvement.

*Le Temps*, 27 janvier 1898.

À Boufarik, pendant les manifestations, la femme d'un cordonnier juif, nommé Haïm Chetritt, a été assaillie dans son lit par dix-sept individus. Ceux-ci ont attaché les mains de la victime, puis, les uns après les autres, lui ont fait subir les derniers outrages. Son malheureux mari, qui voulait la défendre, a été assommé à coups de bâton. Réfugié à Blidah et de là à Médéah, pour se soustraire à ces ignobles traitements, Chetritt est mort de ses blessures le 30 janvier, et à cette même date l'état de sa femme était considéré comme désespéré.

*Le Siècle*, 5 février 1898.

Retrouvez dans le musée les images des commerces dévastés. Elles sont l'illustration de cet extrait du journal *La Croix* en date du 2 février 1898 :



- Comment la haine et l'horreur sont-elles ici justifiées ?
- Cherchez dans le musée, d'autres représentations de cet antisémitisme catholique et trouvez comment s'y définissait alors le journal *La Croix* ?

8 Quels principes de sauvegarde et de garantie met en avant le journal *Le Libéral* du 28 janvier 1898, dans l'extrait donné ci-dessous ?

L'odieuse campagne antisémite, menée par Drumont, dans la *Libre Parole*, commence à produire des fruits. On assassine et l'on dépouille les juifs en Algérie; on les insulte et on les conspuie en France.

Au nom d'un Dieu de pardon et de miséricorde, Drumont, comme les inquisiteurs d'Espagne, dénonce les hérétiques et donne l'ordre d'allumer les bûchers. La France libérale et républicaine va-t-elle se laisser terroriser par quelques factieux? N'allons-nous pas protester contre ces ignominies et ces lâchetés et nous, libres penseurs, fils de la Révolution, n'allons-nous pas nous mettre en campagne contre les obscurantistes et les jésuites qui ont résolu de jeter bas la République?

S'il plaît à M. Edouard Drumont, dans un but mystérieux, que nous commençons, cependant, à entrevoir, de semer la haine et la division entre les Français, de préparer sournoisement quelque formidable réaction politique et religieuse, il ne nous plaît pas, après vingt-sept années de labeur et de liberté, de renoncer aux précieuses conquêtes que nous avons faites. La Démocratie, affranchie des dogmes et des tyrannies, poursuivra sa route quand même, vers le progrès et la lumière, vers l'émancipation définitive; et si quelque sectaire rétrograde tente de s'opposer à sa marche, et de lui arracher la victoire, elle le brisera.

> Sur l'opposition entre dreyfusards et antidreyfusards, voir aussi les fiches 7 et 8.

